

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.Du SAMEDI 4 Mai 1793, l'an 2<sup>e</sup>. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n<sup>o</sup>. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

## COLONIES FRANÇOISES.

## ISLE SAINT-DOMINGUE.

*Extrait d'une lettre particulière du Cap-François, daté 4 mars.*

IL y a près d'un mois que l'embargo a été mis sur tous les vaisseaux de la colonie, à l'arrivée d'un avis de Breît qui nous annonçoit une guerre très-prochaine avec l'Angleterre. Jusqu'à ce moment rien ne nous l'a confirmé. Il est entré des navires de Dunkerque & du Havre partis les 14 & 16 janvier, qui n'en parlent pas; ce qui laisse entrevoir qu'il sera peut-être difficile d'y déterminer le peuple anglois. Cette nation a envoyé 8,000 hommes, il y a près de deux mois, à la Jamaïque, qui campent près de Kingstown; ce qui est affirmé par une personne que j'y connois, & un bâtiment arrivé au Cap, il y a quatre jours. Un habitant de l'isle de la Tortue vient d'assurer que trois vaisseaux anglois croisoient régulièrement au nord de cette isle à deux lieues de la nôtre depuis plusieurs jours. Il y a bien à craindre qu'une fois la guerre déclarée, nous n'ayons beaucoup à souffrir de leur part, & qu'ils ne convoitent la partie françoise de Saint-Domingue. On s'est disposé à la défense; mais nos forces sont extrêmement faibles pour résister à l'ennemi du dehors & à celui du dedans. Il est étonnant qu'on ne nous envoie pas enfin des forces suffisantes avec un chef expérimenté. On nous a annoncé 4 mille hommes; s'ils fussent arrivés il y a trois mois, tous les habitans seroient retournés dans leur habitation, au lieu que depuis ce tems il s'est passé encore bien des affaires malheureuses & commis quantité d'horreurs. Toutes les troupes envoyées diminuent de jour en jour d'une manière si effrayante, qu'à peine en reste-t-il un tiers. La discorde & la perfidie continuent à exercer leurs cruelles vengeances. Malgré l'acceptation générale de la loi du 4 avril, malgré les caresses & les marques de fraternité que les bons blancs font aux citoyens de couleur, devenus leurs égaux, ces derniers, dont l'orgueil incroyable absorbe toutes les autres facultés, ne cessent de méditer des complots. La protection qu'on leur accorde, les grâces & les faveurs dont on les comble, ne peuvent pas étouffer leurs ressentimens. Il est facile de voir qu'ils sont incités par d'autres agens: une grande quantité de blancs distingués par leur patriotisme & leur attachement à la constitution, ont été arrachés de chez eux, conduits à bord, & de-là en France, à la demande des gens de couleur. Il s'exerce un despotisme cent fois pire

que dans l'ancien régime. Il est vrai qu'une bonne partie de ceux qui avoient coopéré à l'embarquement du pouvoir exécutif, d'une partie de l'administration & du conseil-supérieur dans la journée du 19 octobre, & qui étoient les oracles du club en vigueur, ont été embarqués à leur tour. La plupart avoient accaparé les places des expulsés, les autres tiennent bon, & ici, plus qu'ailleurs, l'or a tant d'attraits!...

Je ne vous avois dit qu'un mot sur la rixe terrible qui eut lieu au Cap le 2 décembre dernier, entre les blancs & les citoyens de couleur. Ces derniers commencèrent le feu en tirant sur les blancs, qui alloient parlementer & leur porter des paroles de paix: aussi-tôt il se propagea par toute la ville; le sang coula de part & d'autre, à-peu-près comme à Nancy. Les blancs avoient couru à l'arsenal; une partie des citoyens de couleur s'empara d'une barrière de la ville, ainsi que des canons qui y sont placés, tandis que l'autre s'étoit retranchée dans un fort dominant la ville, & s'étoit mis en possession de la poudrière; tout cela vers la plaine qui conduit aux principaux camps des brigands. Tous les chefs des troupes de ligne & gardes nationales ne firent aucun mouvement; le général & le commissaire national restèrent chez eux: ce dernier courut remettre ses pouvoirs entre les mains de la municipalité, & les reprit au bout de deux jours. D'Assas, devenu colonel du régiment du Cap, s'exposa seul, croyant être l'ami des insurgés; mais il fut grièvement blessé, & il ne tint qu'à-peu de chose, & peut-être à une pluie abondante & continue qui dura pendant 36 heures, que les deux castes opposées aux blancs n'eussent foudroyé & embrasé le Cap: on ne les avoit pas poursuivis. Cette rixe a duré trois jours, c'est-à-dire, que pendant tout ce tems, ils ne vouloient écouter aucune proposition des autorités constituées: à la fin cependant ils ont écouté le général Rochambeau, Santhonax, &c. On a été les recevoir hors des barrières; on a embrasé leurs chefs, & ils sont rentrés dans la ville avec tous les honneurs: les femmes l'avoient évacuée pendant ces troubles; on les avoit envoyées à bord des bâtimens avec leurs effets les plus précieux, & elles y sont restées cinq à six jours.

La cause de ces malheureux débats venoit du refus que quelques soldats du régiment du Cap avoient fait de recevoir pour officiers des mulâtres & negres libres. Ils avoient résisté, ainsi que d'autres régimens, que, d'après la loi, il ne devoit pas y avoir de distinction, & qu'à mérite égal ils devoient, comme eux, passer d'abord par les premiers grades; ce à quoi les deux chefs n'ont jamais voulu entendre. On obser-

voit aussi que l'assemblée nationale avoit bien permis en France qu'ils formassent des compagnies franches, mais qu'elle n'en avoit point encore fait entrer comme officiers dans les troupes de ligne. Les choses ayant été enfin arrangées, quarante soldats furent renvoyés en France; le reste du régiment du Cap partit pour le fort Dauphin.

Tous les partis ainsi conciliés, on se prépara à la sortie générale pour combattre les brigands dans toute notre province du Nord, expédition à laquelle les gens de couleur s'étoient refusés jusqu'alors, malgré toutes les représentations des colons qui gémissaient de voir des forces s'anéantir sans agir fructueusement pour la défense de la colonie. Les cordons reçurent donc ordre d'avancer: notre armée marcha dans la plaine sur trois colonnes, & parvint, en moins de quinze jours, à la balayer presque en entier, après avoir pris d'assaut les principaux camps des révoltés que ces brigands avoient singulièrement fortifiés de toutes les manières, & sans contredit sous la direction de gens experts en ce genre de fortifications: on en a peu tué; ils ont lâchement fui dans les mornes, d'où il nous est impossible de les débusquer. Cinq à six mille se sont rendus, parmi lesquels on compte beaucoup de femmes, d'enfants & de vieillards. Les plus acharnés disent qu'ils combattent pour le roi, qui leur a promis la liberté générale, & qu'ils mourront les armes à la main.

( La suite à demain ).

#### BELGIQUE.

De Bruxelles, le 22 avril.

Depuis que les François se sont retirés dans les limites de leur propre pays, la situation de part & d'autre a pris une certaine consistance; ils se tiennent sur la défensive, & les alliés, de leur côté, semblent ne vouloir hasarder d'attaque que lorsqu'ils seront en force supérieure. Avant-hier & hier il est encore passé par cette ville divers corps d'infanterie avec de l'artillerie, & beaucoup de munitions de guerre. Un corps de troupes hollandoises, tant cavalerie qu'infanterie, évalué à environ 8 mille hommes, a traversé, il y a deux jours, la ville de Malines. Le lendemain, la cavalerie passa le long du glacis de Bruxelles; on dit qu'elle est décidée à se joindre à l'armée prussienne. Les troupes angloises qui ont passé à Gand, se réuniront à celles qui ont débarqué à Ostende, & ce corps ira ensuite camper sur la frontière française, du côté de Cassel & vers Saint-Omer, où viendront aussi, à ce que l'on croit, les autres alliés, nommément les Hollandois & les Hanois. L'on suppose à cette armée alliée le dessein de s'emparer de toutes les places de la Flandre française. Notre situation intérieure est satisfaisante: dans nos provinces, & particulièrement dans le Brabant, le calme le plus profond a succédé à l'orage; l'on y est tranquille & content.

Avant-hier il a été célébré à l'église de Caudenberg, une messe solennelle pour la réunion de tous les partis qui, depuis 1787, divisoient les habitans de la Belgique. Le soir toute la ville a été illuminée. Le prince de Cobourg a fait publier, sous la date de Mons, du 1<sup>er</sup> avril, une amnistie ou pardon général pour tous les militaires qui ont déserté des armées impériales; ils pourront en profiter jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain.

#### FRANCE.

De Paris, le 4 mai.

On écrit de Bayonne que le général Servan est arrivé en cette ville le 23 du mois dernier; il s'est plaint à la municipalité & à la société populaire de l'abandon dans lequel on a laissé l'armée des Pyrénées. Le général Duverger a été ar-

rêté par ordre des commissaires de la convention; il sera transféré à Paris sous bonne escorte. Fontarabie continue à être bombardé; la conquête de cette place, de celle de Saint-Sebastien, & du port du passage, seroit d'une grande importance pour la république: alors on pourroit s'emparer de la Biscaye, de la Navarre, & même de l'Arragon: sans cela, notre commerce peut être totalement ruiné par les frégates espagnoles qui entrent & sortent, quand elles veulent, du passage, & qui viennent jusqu'à l'entrée de la rivière de Bayonne.

Les nouvelles particulières d'Angers confirment la situation critique de cette place & de celle de Saumur; mais il n'y a pas eu d'attaque nouvelle. Les rebelles occupent le terrain à une lieue de cette ville; ils continuent leurs sanglantes représailles sur les prisonniers, lorsqu'ils apprennent qu'un des leurs a été exécuté.

On parle beaucoup de propositions de paix faites au comité de salut public. Les hommes instruits ne voient dans ces démarches des puissances étrangères, qu'une ruse politique & un système approfondi de réunir leurs forces pour nous attaquer. La paix est impossible, tant que nous n'aurons pas une constitution définitive & un gouvernement respecté: ce n'est point au milieu de l'anarchie & des divisions qu'on peut se flatter de parvenir à cet objet si désiré: rétablissons le regne des loix, organisons toutes les parties de l'administration, & alors occupons-nous à combattre nos ennemis, & à les forcer à nous demander la paix.

Voidel, ex-député constituant, & ancien président du comité des recherches, vient d'entreprendre une tâche bien difficile & bien délicate; il s'est déclaré le défenseur & l'apologiste de Philippe Egalité: soit prévention, soit justice, ce mémoire justificatif n'a pas fait une grande impression.

La majorité des sections a adhéré au projet proposé par le département de l'Hérault, sur les moyens de former une armée formidable, destinée à combattre les rebelles qui ravagent l'intérieur de la république: elles s'occupent actuellement des moyens propres à opérer & à accélérer ces recrutemens. Tandis que les sections développent un grand caractère & une grande énergie, les agitateurs & les anarchistes méditent de nouveaux complots pour provoquer le peuple à l'insurrection, & pour avilir la convention nationale, qui, dans ces tems de calamités & de dangers, ne cesse de s'occuper, avec une constance infatigable, des moyens de rétablir la paix & d'opérer le salut public: cependant une fermentation sourde semble agiter les esprits, & l'on craint que les nouvelles mesures que l'on concerta pour la formation du recrutement, n'occasionne quelques mouvemens: l'approvisionnement de Paris est abondant; cependant on est inquiet sur les subsistances, & le peuple commence à se rassembler en foule autour des étaux des boulangers: la cherté de la viande excite aussi sa sollicitude; mais le corps municipal a publié une proclamation pour l'inviter à supporter patiemment cette hausse passagère du prix des viandes.

M. de la Tour-du-Pin, ancien ministre de la guerre, & vingt personnes de sa famille & de ses amis, ont été arrêtés.

Nos lecteurs se rappellent que cet hiver on découvrit près de Maëtricht, dans des caves, plusieurs effets en or & en argent. Nous dîmes à cette époque que le général Miranda, qui commandoit alors à Liege, après avoir fait dresser un inventaire exact de ces effets, les avoit fait transporter dans cette ville, & déposer entre les mains des commissaires or-

donnateurs  
le sort co  
trées, qu  
feuille pé  
pellé cet  
préteud q  
ral, il en  
ce qu'ils f  
à indemn  
dans la be  
paylan qu  
effets une  
général ne  
protection  
sur les dé  
transférés  
fut faite:  
san auteur  
reçu de la  
six louis d  
vir l'armée  
ours bien  
réclamés p  
de quelque  
gagé à les  
mille livres

Un mem  
tant à obt  
ous la ma  
es Tuilerie  
adopté la r  
& leurs dép  
Les com  
a tête des  
nière, joail  
leur de r  
Arthur a  
an intérêt  
tant les fi  
présentée à  
ipalité à p  
ouvel abus  
les pieces d  
Un secret  
lois: elle  
assassiné par  
voulu crier  
contrés son  
glises y for  
envoyé cet  
Dans l'or  
on s'occup  
ment pour

C o r  
Voici les  
armées de l  
Armée du  
Cochon, Le  
Audouin, C  
Ardennes:  
Moselle: S

il sera  
tinue à  
e Saint-  
impor-  
er de la  
s cela,  
frégates  
ent, du  
riere de

donneurs de l'armée. Aujourd'hui, que ces richesses ont eu le sort commun de toutes celles accumulées dans ces contrées, qu'elles sont tombées au pouvoir de l'ennemi, une feuille périodique a, d'après une lettre sans signature, rappelé cette anecdote, pour en faire un crime à Miranda; elle prétend que ces effets étant sous la sauve-garde de ce général, il en étoit responsable; elle l'accuse de s'être opposé à ce qu'ils fussent transférés en France, où ils auroient servi à indemniser la nation des grands sacrifices qu'elle avoit faits dans la Belgique, & enfin d'avoir refusé sa protection au paysan qui les avoit découverts. Miranda répond que ces effets une fois confiés aux commissaires ordonnateurs, lui général ne pouvoit avoir sur eux qu'une surveillance de protection, tandis que la responsabilité pesoit toute entière sur les dépositaires. Jamais il ne s'opposa à ce qu'ils fussent transférés en France, puisqu'il n'avoit jamais la proposition ne lui en fut faite: il ne refusa point non plus sa protection au paysan auteur de la découverte; il assure, au contraire, l'avoir reçu de la manière la plus amicale, lui avoir donné cinq à six louis de sa poche, en l'invitant de continuer à bien servir l'armée, lui promettant que s'il le faisoit, il seroit toujours bien traité. D'ailleurs, ces effets, pour la plupart, réclamés par la municipalité de Liege comme la propriété de quelques habitans, bons patriotes que la crainte avoit engagé à les confier à la terre, montent tout au plus à 15 mille livres.

## COMMUNE DE PARIS.

Du 2 mai.

du co-  
ne bien  
& l'apo-  
tice, ce  
on.

Un membre a donné lecture d'un projet d'adresse, tendant à obtenir de la convention le rapport du décret qui met sous la main du ministre de l'intérieur les Champs-Elysées & les Tuileries, comme propriétés nationales. Le conseil en a adopté la rédaction, sauf cette addition: les Champs-Elysées & leurs dépendances, tant anciennes que nouvelles.

Les commissaires nommés par le conseil pour marcher à la tête des forces qui partiroient pour la Vendée, sont Milière, jacobin; Millière, marchand Mercier, & Félix, professeur de musique: ils passeront à la censure des sections.

Arthur a dénoncé quelques particuliers qui, guidés par un intérêt sordide, fondent les gros sols, & diminuent d'autant les signes métalliques en circulation. Un adresse sera présentée à la convention pour la prier d'autoriser la municipalité à prendre toutes les mesures repressives contre ce nouvel abus, & demander en même-tems qu'il soit fabriqué les piéces de six deniers pour la classe pauvre du peuple.

Un secrétaire a donné lecture au conseil d'une lettre de Blois: elle annonce qu'un citoyen, zélé patriote, a été assassiné par trois contre-révolutionnaires, pour n'avoir pas voulu crier: vive le roi, & arborer la cocarde blanche. Ces contrées sont en proie à des excès encore plus révoltans; les églises y sont pillées & les propriétés violées. Le conseil a envoyé cette lettre à son comité de correspondance.

Dans l'ordre du jour, le général prévient les sections que l'on s'occupe avec activité du transport des effets de campement pour l'armée parisienne qui va marcher dans la Vendée.

## CONVENTION NATIONALE.

Voici les noms des commissaires nommés près des différentes armées de la république:

*Armée du Nord:* Gasparin, Duhem, Duquesnoi, Courtois, Cochon, Lequinio, Belle-garde, Delbreil, Lefage-Senaut, Audouin, Cavagnac, Darnot.

*Ardennes:* Laporte, Milhaud.

*Moselle:* Soubrang, Montaut, Hentz, Levasseur.

*Rhin:* Merlin, Rewbel, Rhuamps, Hauffman, Laurent & Louis.

*Alpes:* Robert, Poulter, Dubois-Crancé.

*Italie:* Amar, Despinas.

*Pyrenées Orientales:* Fabre, Leyris, Bonnet & Projean.

*Pyrenées Occidentales:* Ferand, Garrau, Ysabeau & Roufseau.

*Côtes de la Rochelle:* Carra, Choudieu, Garnier de Saintes, Goupilleau.

*Côtes de Brest:* Gossuin, Saint-André.

*Côtes de Cherbourg:* Lecointre de Versailles, Prieur de la Côte-d'Or, Julien.

*Corse:* Sallicetti, Lacombe-Saint-Michel.

Suite de la séance du jeudi 2 mai.

(Présidence du citoyen Laffource).

Le ministre de la marine fait passer la lettre suivante, datée de Nantes le 28 avril: « C'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que les brigands ont évacué Noirmoutier; ils se sont embarqué dans les bateaux de l'île, & ont gagné la terre, au nombre de 300; ils ont eu peur des dispositions qu'on faisoit pour les attaquer par terre & par mer. Les habitans de l'île ont envoyé des députés à bord du vaisseau le *Superbe*, qui est mouillé avec l'*Achille* près le fort du Pilier, ainsi qu'au Colonel Reyffler, pour annoncer qu'ils les recevront sans résistance: il est resté des otages à bord du *Superbe*. Le colonel Reyffler est maître de Bourgneuf, de Beauvoir, de l'île de Bouin & autres endroits qui avoisinent Machecoul: les brigands se retirent à son approche, & beaucoup de paysans reprennent leurs travaux; mais il paroît, d'après la marche que tiennent les rebelles en se retirant, qu'ils ont un point de réunion où ils veulent rassembler de grandes forces: si ce projet s'efféctue, cela deviendra fort inquiétant. On assure le colonel Reyffler réuni à l'armée bordelaise. On attend aujourd'hui 2 mille hommes de renfort qui nous viennent. La navigation de la Loire est toujours interceptée. Signé EVEN, chef d'administration ».

Les députés extraordinaires de la Loire Inférieure, qui sont à Paris depuis quelques jours, se présentent à la barre, & font le tableau désolant des excès auxquels se portent les rebelles dans cette partie de la république. A Machecoul, 550 patriotes, presque tous administrateurs, juges ou officiers municipaux, ont été égorgés par ces brigands, qui, après les avoir fait prisonniers, les avoient déposés dans cette ville. — Le discours de ces députés sera imprimé & envoyé aux départemens & aux sections de Paris.

On charge le ministre de la guerre de faire partir pour la Vendée & la Loire Inférieure les corps salariés qui se trouvent dans l'intérieur, & de rendre compte du motif des contr'ordres donnés à plusieurs corps armés qui marchent contre les insurgés.

Les commissaires de la convention, à Lille, ont passé une lettre du général Lamarlière, contenant le récit d'un avantage remporté au village de Bachi, par un de nos détachemens, contre une troupe ennemie composée d'Autrichiens & de Prussiens; 12 de ces derniers ont été amenés prisonniers à Lille. Cette action a eu lieu le 29 avril.

On affecte un fonds de 150 mille livres pour l'établissement de plusieurs manufactures dans le département de Corse.

Le département de la Manche éprouve de grands besoins en subsistances; il envoie des députés extraordinaires pour demander une avance de 400 mille livres. Cette demande est renvoyée au comité des finances. — Cambon observe qu'il seroit à désirer que tous les départemens imitassent celui de

Thérault, en faisant supporter aux riches les calamités du pauvre.

Osselin annonce qu'un particulier, condamné à mort, desire parler à deux membres du comité de sûreté générale : la convention autorise son comité à envoyer deux de ses membres près du condamné. — Revenu de cette mission, Osselin dit que le malheureux n'avoit aucun secret à révéler, & n'a eu, pour motif de sa demande, que le desir de faire différer son exécution. L'opinant représente que les prisons sont engorgées par le grand nombre des détenus; il propose d'autoriser le comité de sûreté générale à faire relaxer ceux qui sont innocens & contre lesquels on n'a lancé des mandats d'arrêt que par suspicion. La convention passe à l'ordre du jour.

*Séance extraordinaire du jeudi 2 mai, au soir.*

Plusieurs députations de corps armés prêts à partir pour la Vendée, se présentent & sont vivement applaudies.

On donne lecture de plusieurs piéces apportées par un courier extraordinaire du département de la Seine Inférieure. Le conseil-général de la commune de Rouen ayant cru devoir, à raison de la cherté des grains, fixer le prix du pain à 30 sols les six livres, l'alarme s'est répandue aussitôt dans la ville; un grand nombre de citoyens & de citoyennes, atroupés devant la maison commune, font éclater leur mécontentement; quelques bons esprits se mêlent dans la foule, & proposent de députer plusieurs citoyens près la municipalité, pour l'inviter à rédiger une adresse à la convention nationale : cette proposition contribue à faire renaitre le calme pour un instant; mais bientôt le besoin terrible de la faim pousse à la révolte; les attroupemens se multiplient & grossissent par leur réunion; le tumulte devient excessif; le tocsin sonne de toutes parts; la force armée est requise; les municipaux veulent haranguer la multitude furieuse, mais 300 volontaires de la nouvelle levée se réunissent aux mécontents, & fuillent le détachement de garde nationale dont la municipalité est escortée. Cependant l'état de la ville devient de plus en plus inquiétant; des révoltés parcourent les rues, armés de sabres, de massues & de bâtons; un chef de bataillon est fait prisonnier, on le conduit au quartier des volontaires; trois municipaux escortés se présentent pour le réclamer, on leur répond par une fusillade : un aide-de-camp du général Lamorliere tombe au pouvoir des révoltés; Lamorliere lui-même a disparu, on ne fait ce qu'il est devenu; il étoit sorti de chez lui au premier bruit du tocsin. Les administrateurs ont su que des hommes, ayant l'air de domestiques, avoient distribué aux révoltés de l'argent, du vin & des liqueurs fortes. La moitié des volontaires qui ont pris part à la rébellion, a déserté avec armes & bagages; on craint pour les campagnes du département. — La convention charge son comité de salut public de prendre des mesures pour réprimer les malveillans de la Seine Inférieure.

On procède à l'appel nominal pour le renouvellement du bureau : Boyer-Fonfrède est proclamé président. Les trois nouveaux secrétaires sont Géaisieux, Mazuyer & Penières.

( *Présidence du citoyen Boyer-Fonfrède.* )

*Séance du vendredi 3 mai.*

Des députations, & les commissaires de 48 sections de Paris font demander leur admission pour présenter des vues

sur le nouveau recrutement : ou les renvoie au comité de salut public.

Les commissaires de la convention près l'armée & sur la frontière du Nord, écrivent de Valenciennes, en date du premier mai, ce qui suit :

« Citoyens, nos collègues, le desir de rétablir les communications entre Valenciennes & Condé avoit engagé les généraux à faire une attaque; elle a commencé le premier mai au lever du soleil, & a d'abord été heurteuse : nos troupes s'étoient emparé de plusieurs villages, & marchoient en s'avancant toujours vers l'ennemi pour le repousser jusqu'à Quévrain : votre artillerie étoit parvenue à éteindre les batteries des Autrichiens; mais une batterie de gros calibre qui masquoit leur cavalerie, s'est découverte, lorsque l'alle droite de notre armée n'en étoit qu'à une demi-portée de canon : une de nos colonnes se trouvoit alors entre cette batterie & les haies d'un village qui ne permettoient pas les évolutions libres : notre aile droite a été forcée de se replier; la gauche n'étant pas capable de soutenir, nos troupes se sont retirées au camp vers midi, mais dans le meilleur ordre possible, & avec beaucoup de lenteur. Notre perte a été fort peu considérable, malgré la confiance & la vivacité du feu des ennemis. Il passe pour certain que les Autrichiens ont perdu beaucoup plus de monde que nous; ils ont mis le feu dans plusieurs villages, & y ont, comme à l'ordinaire, exercé le pillage le plus complet. A Sautin, d'où ils avoient été débuisqués, ils ont laissé une maison pleine de leur pain de munition : un ci-devant seigneur n'en auroit pas nourri sept chiens de chasse ».

*P. S. A neuf heures du soir, à l'avant-garde.* Le feu a duré sans interruption quinze heures de tems : la fusillade a encore redoublé peu avant le coucher du soleil : on ignore le nombre d'hommes que nous avons perdus; mais l'ennemi a fait des pertes si considérables que les morts sont restés sur le champ de bataille. Dans cette fusillade, notre avant-garde a gagé une portée de canon de terrein. Un adjudant-général des ennemis a été tué. Nos troupes ont fait là des prodiges de valeur; un bataillon Belge s'est sur-tout distingué, & a perdu neuf capitaines ».

Barrère, au nom du comité de salut public, a donné lecture d'une lettre de même date, adressée par le général Dampierre au ministre de la guerre. Ce général donne beaucoup de détails sur la journée du 1<sup>er</sup> mai : l'action a été partagée par l'armée des Ardennes; notre perte a été peu de chose; l'avant-garde a tué plus de 600 hommes à l'ennemi. Le général Berneron a eu un cheval tué sous lui, & un aide-de-camp du général en chef a été blessé par un boulet qui avoit frappé le chapeau de Dampierre. Les commissaires de la convention se sont portés par-tout, & n'ont pas peu contribué à animer le courage des soldats.

Le général Lamorliere écrit, en date du 29 avril, que nos troupes ont toujours une grande supériorité dans la petite guerre.

Deux lettres de Rouen, en date des 1<sup>er</sup> & 2 mai, annoncent que la tranquillité est rétablie; que les volontaires ont reconnu leur égarement; 200 des séditieux son en arrestation; le chef de bataillon, l'adjudant-général & Lamorliere fils, que les rebelles avoient fait prisonniers, étoient parvenus à s'évader. ( *La suite à demain.* )

*Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1792.*  
Lettre M.